



FICHE FORMATION

ENVIRONNEMENT, ICPE & ÉNERGIE

La réglementation du transport des marchandises dangereuses par voie aérienne

Durée : 4 Jours

L'essentiel

La réglementation du transport des marchandises dangereuses par voie aérienne

Quatre jours sur les règles de transport aérien de marchandises dangereuses : classement, emballage, marquage et documents d'expédition.

Enjeux

- Le transport aérien est plus restrictif que les autres modes : ce qui passe par la route peut être interdit en avion.
- Les exigences d'emballage et de marquage sont précises ; l'erreur de détail entraîne le refus du colis.
- Les personnes qui préparent les expéditions doivent être formées selon les exigences de leur fonction.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques et obligations applicables au mode de transport visé.

Programme détaillé

- 1 Classification des marchandises dangereuses et documents associés.
- 2 Obligations spécifiques au mode de transport visé (route, air, mer, fleuve, multimodal).

Public concerné

- Expéditeurs, transporteurs et responsables logistique ou QHSE.

Prérequis

- Aucun prérequis.

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel, apports réglementaires et étude de cas.

Évaluation des acquis

- Questionnaire et étude de cas.

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



Cadre d'application

Le contenu se réfère au référentiel international applicable au mode de transport visé (ADR, IATA, IMDG, RID, notamment) dans son édition en vigueur ; son application dépend du pays et des marchandises concernés.

Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com